

Ségur de la Santé : 600 jours pour transformer l'essai

« Trop souvent à une chose la pensée est douce et l'expérience amère » Petrarque

Clap de fin pour le Ségur. Après un volet d'annonces financières, place aux annonces structurelles ! Une semaine après la signature des accords salariaux, Olivier Veran a annoncé hier trente-trois mesures pour réorganiser notre système de santé. Nous nous félicitons des annonces, et, parmi les 33, quelques-unes attirent favorablement notre attention :

- La création de 4 000 lits « à la demande » et la réduction de la part de tarification à l'activité (T2A) ;
- Les mesures concernant les inégalités territoriales de santé, notamment le renforcement des permanences d'accès aux soins de santé (PASS), le développement de 60 centres de santé et la mise en place d'une instance « stratégique des inégalités de santé » en région, comprenant des associations d'usagers ;
- Le développement d'un Service d'Accès aux Soins (S.A.S.) avec un numéro d'appel unique pour un accès rapide à un professionnel de santé par tous les patients sur tout le territoire ;
- La mutation appelée de nos vœux des CRSA qui deviendraient un véritable « parlement de la santé » en région et le renforcement de l'échelon départemental des ARS en garantissant leur autonomie et l'indépendance de leurs décisions.
- Le virage développement durable pour tous les établissements de santé ;
- L'annonce de la tenue d'un futur "Ségur de la santé publique" dès la rentrée prochaine (et la prise en compte de la santé environnementale ? à voir !)

Pour rappel France Assos Santé avait proposé aux pouvoirs publics [94 mesures sur tous les aspects](#). Nous avons donc été entendus sur des mesures fortes et structurantes pour réformer le système de santé, telles que l'accès aux soins, le renforcement de la santé publique ou la refonte des instances de démocratie en santé sur les territoires.

Cependant, nous sommes très attentifs sur l'application de ces annonces sur le terrain. Gérard Raymond précise : « Nous serons vigilants à ce que ce panel de 33 annonces du Ségur ne finisse pas comme les 54 mesures de la réforme ma santé 2022 : sous la pile réglementaire ! Nous, associations d'usagers, souhaitons plus que jamais être parties prenantes du déploiement de ces mesures sur le terrain, contrairement à ce qui s'est passé pendant la COVID où la démocratie en santé a été mise entre parenthèses dans bien des territoires ! ».

Notre attention porte notamment sur la place indispensable que les associations d'usagers devront prendre dans le déploiement des mesures mais aussi et surtout le calendrier de mise en œuvre. Comment réformer structurellement notre système en 600 jours ? France Assos Santé est et sera vigilante sur la bonne exécution de la stratégie annoncée dans le temps imparti.